

**AVIS PUBLIC**  
**SOMMAIRE DES RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ**

**Élection générale du 2 novembre 2025**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Annie-Claude MOREAU, OMA, greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté, du sommaire des rapports des candidats indépendants autorisés au poste de préfet suivant :

<b>Nom du candidat</b> (agent officiel)	<b>Total des dépenses</b> <b>électorales faites</b>	<b>Date de réception</b>
<b>M. Gilles DUBÉ</b> (Gilles Dubé)	3 934,30 \$	17 novembre 2025
<b>M. Patrick MASSÉ</b> (Liliane Paquette)	7 627,53 \$	2 février 2026

Le montant maximum de dépenses électorales permis par la loi est de 28 159,34 \$.

Toute personne peut examiner les rapports et les documents qui les accompagnent, et en prendre copie, pendant les heures normales d'ouverture de bureau, au 1540, rue Albert, en la municipalité de Sainte-Julienne.

DONNÉ à Sainte-Julienne, ce 25 février 2026.

Annie-Claude, OMA  
Greffière-trésorière